



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 septembre 2026 à 10 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard et Michael Korhonen, formant quorum du comité.

Sont absents, madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis, messieurs les conseillers Marc Carrière et Edmond Leclerc.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Lelerc, directrice adjointe de Cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Cédric Tessier, conseiller stratégique, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné, M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Philippe Cadieux, directeur, Urbanisme et développement durable, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CAUP20260922-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 septembre 2026.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

- 4.1** **Projet numéro 148974** - Seconde résolution - PPCMOI - Construire trois habitations trifamiliales - 1-2377 à 3-2377, rue Saint-Louis - District électoral de Limbour - Julie Bélisle
- 4.2** **Projet numéro 148997** - Seconde résolution - PPCMOI - Construire trois habitations trifamiliales - 1-2381 à 3-2381, rue Saint-Louis - District électoral de Limbour - Julie Bélisle
- 4.3** **Projet numéro 149000** – Seconde résolution - PPCMOI - Construire trois habitations trifamiliales - 1-2385 à 3-2385, rue Saint-Louis - District électoral de Limbour - Julie Bélisle

Madame la conseillère Julie Bélisle demande le retrait des items 4.1 à 4.3.

Madame la conseillère Caroline Murray appuie le retrait des trois items, elle souligne une grande mobilisation des citoyens du quartier qui sont contre le projet.

- 4.7** **Projet numéro 148983** – Avis de motion du projet de Règlement numéro 532-64-2026 modifiant le Règlement de zonage numéro 532-2020 dans le but d'autoriser les usages « église, synagogue, mosquée et temple (6911) » et « autres activités religieuses (6919) » dans la zone Co-04-058 - District électoral du Lac-Beauchamp - Timmy D. Jutras

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras salue les membres du CCU pour leur appui dans le dossier et au projet et souligne qu'il s'agit d'une bonne initiative pour la communauté.

- 5.1** **Projet numéro 149049** - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 14-11-2026 modifiant le Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif dans le but de modifier certains articles

Monsieur D. Jutras demande des explications sur la mécanique de cette modification réglementaire et les impacts.

Monsieur Christian Tanguay explique.

- 6.1** **Projet numéro 149007 --> CES** - Règlement numéro 957-1-2026 modifiant le Règlement numéro 957-2024 concernant l'imposition d'une taxe sur l'immatriculation de tout véhicule de promenade dans le but de modifier l'article 3

Monsieur le conseiller Luc Chénier questionne la façon de calculer l'augmentation de la taxe. Il demande la raison de choisir un mécanisme de taxation basé sur l'IPC et les impacts potentiels d'une nouvelle hausse automatique.

Madame Murray indique qu'il s'agit d'une bonne gestion de se baser sur l'IPC.

Madame la conseillère Chloé Bourgeois prend son siège à 10 h 13.

- 9.1** **Projet numéro 149038 --> CES** - Prévoir une participation financière municipale dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) - Projet de 10 chambres au loyer abordable - Projet « Transition Québec Phase 3 » - 38, rue Saint-François - District électoral du Manoir-Des-Trembles-Val-Tétreau – Adrian Corbo

Monsieur le conseiller Adrian Corbo appuie l'approche dans ce dossier, mais souligne que plusieurs citoyens du secteur ont été choqués par le délai serré. Il questionne les conseillères et conseillers sur la possibilité de retirer le projet.

Madame la conseillère Sonia Ben-Arfa demande à l'administration d'expliquer le projet. Monsieur Philippe Cadieux explique et souligne que le règlement est conforme au règlement de zonage.

Madame Ben-Arfa souligne que le but est de s'assurer que le projet s'insère naturellement dans le secteur et ajoute que la contribution de la Ville soutient la réalisation du projet.

Monsieur D. Jutras mentionne qu'il appuierait le report du projet au mois d'octobre.

Madame la conseillère Isabelle Cousineau prend la parole pour expliquer que dans son district il y a un projet similaire et mentionne qu'il n'y a pas d'enjeu.

Monsieur Corbo évaluera donc avec l'organisme la possibilité de reporter et le tout sera déterminé au conseil municipal en soirée.

- 12.1** **Projet numéro 148907 --> CES** - Appui financier au Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) pour le projet vivre en vert

Madame la conseillère Rachel M. Deslauriers souligne que c'est une bonne nouvelle en matière de reboisement pour la Ville de Gatineau.

- 12.2** **Projet numéro 148658 --> CES** - Subvention de 189 000 \$ à l'organisme Enviro Éduc-Action pour la mise en œuvre du programme Écoles écocitoyennes 2026-2029

Madame Cousineau déclare qu'elle ne votera pas, par apparence de conflits d'intérêts.

- 17.2 Projet numéro 148695 --> CES -** Protocole d'entente 2026-2030 pour le prêt et la gestion de locaux municipaux entre la Ville de Gatineau et la Corporation de gestion communautaire de l'Outaouais (CGCO)

Monsieur D. Jutras se questionne sur la possibilité pour la Ville de la mise en place d'un programme de ce genre pour l'édifice John-Luck dans son district.

Monsieur Yess Gacem lui confirme qu'il existe d'autres exemples et d'ententes de gestion de centre communautaire par des organismes. Il indique à monsieur D. Jutras de le contacter pour le suivi.

- 19.2 Projet numéro 149092 --> CES -** Participation de la Ville dans le cadre des grands événements et événements de moins de 50 000 \$ - 615 800 \$ en contributions financières, 69 300 \$ en services coûtants et de 57 000 \$ en valeur de services

Monsieur D. Jutras invite les membres du conseil, qui auraient des conflits d'intérêts, à se manifester avant la tenue du conseil municipal.

- 23.2 Projet numéro 147258 --> CES -** Autoriser le trésorier à puiser la somme de 47 245 \$ à même le budget des imprévus de 2026 en vue de permettre un service de collecte adaptée à la situation du chemin du Fer-à-Cheval

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette prend la parole pour les travaux d'urgence du Ponceau dans le district de monsieur le conseiller Michael Korhonen. Elle ajoute que cette résolution servira à ajuster le service de collectes durant les travaux d'urgence.

- 23.3 Projet numéro 148996 --> CES -** Entente de collaboration entre la Ville de Gatineau, la Ville de Lévis et la Ville de Sherbrooke relativement au partage d'information afin d'optimiser l'utilisation du système financier

Monsieur D. Jutras questionne cette entente et demande plus de détails.

Monsieur Tanguay explique et souligne les droits de licence qui ne peuvent être partagés.

Madame Deslauriers souligne le partage de connaissances, mais que pour le système de la STO, il est désuet et le tout permettra d'améliorer l'efficacité.

- 34.5 Projet numéro 149026 –** Participation de la Ville de Gatineau au programme Écoénergie 360 de la Fédération québécoise des municipalités

Madame Deslauriers souligne qu'il s'agit d'une bonne nouvelle.

- 34.9 Projet numéro 148893 --> CES -** Autoriser le dépôt d'une demande de subvention à la Fondation des Blue Jays pour la revitalisation du parc de l'Oiseau-Bleu

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le trait de l'item pour report à une séance ultérieure.

- 34.10 Correspondance numéro 149151 -** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller désigné Timmy D. Jutras à la séance du conseil municipal du 22 septembre 2026 qu'à la séance du 20 octobre 2026 sera déposé un projet de résolution concernant la modernisation de la gouvernance financière et la création d'un cadre financier à Gatineau

Monsieur D. Jutras souligne que cet avis de proposition fait suite au rapport de la vérificatrice générale. Il demande une reddition de comptes trimestrielle standardisée.

Il demande que cet avis de proposition soit traité le soir même au conseil municipal en proposition sans préavis.

Le vote est demandé. 11 contre et six pour.

34.11 Projet numéro 149152 - Demande au (à la) prochain (e) premier (ère) ministre du Québec de désigner le ministre de la Santé et des Services sociaux comme ministre responsable de la région de l'Outaouais

Monsieur D. Jutras énonce les raisons de cet avis de proposition.

Monsieur D. Jutras demande le vote indicatif en vertu de l'article 33 de la régie interne.

Le président indique que le débat n'est pas ouvert et qu'il n'accueille pas le vote. Il ajoute qu'en soirée il y aura délibération sur la proposition uniquement.

Monsieur D. Jutras questionne donc qu'elles sont les règles qui encadrent les caucus préparatoires.

Monsieur Moran souligne que le débat se fera en soirée lors du conseil municipal.

Des échanges ont lieu entre conseillers.

Retour à item 5.1 –

Monsieur Tanguay ajoute des précisions suivant son intervention précédente et clarifie les modifications réglementaires proposées.

Fin du caucus préparatoire public à 11 h 10.